

En résumé :

- L'ensemble des parcelles sont maintenant levées, les parcelles les plus en avance étant au stade croissance active - début tubérisation.
- Mildiou : avec les conditions humides, le niveau de risque reste très élevé sur l'ensemble de la Région. Le seuil indicatif de risque a été atteint ces derniers jours et devrait encore l'être au cours des 3 prochains jours, d'autant plus que du mildiou est détecté dans l'environnement.
- Insectes : intensification du vol de pucerons sur l'ensemble de la Région. Premiers pucerons ailés observés en parcelles.

RESEAU 2016

32 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 23 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les parcelles du réseau sont maintenant levées, les plantations précoces de fin mars (15% des parcelles suivies) étant au stade croissance active – début tubérisation.

Très fortes pluviométries (50 à 150 mm) sur l'ensemble de la Région au cours des 4 derniers jours limitant les possibilités de passage dans les parcelles.

INSECTES

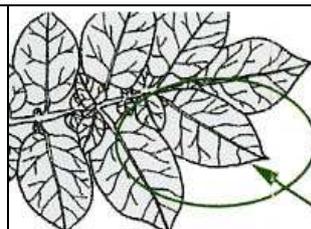
Observations sur le réseau

Observation régulière de pucerons ailés mais aussi des premiers pucerons aptères (quelques pucerons sur 10 à 20% des plantes) dans 1/3 des parcelles du réseau.

Premiers auxiliaires (chrysopes) également observés en parcelles.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Seuil de nuisibilité pucerons

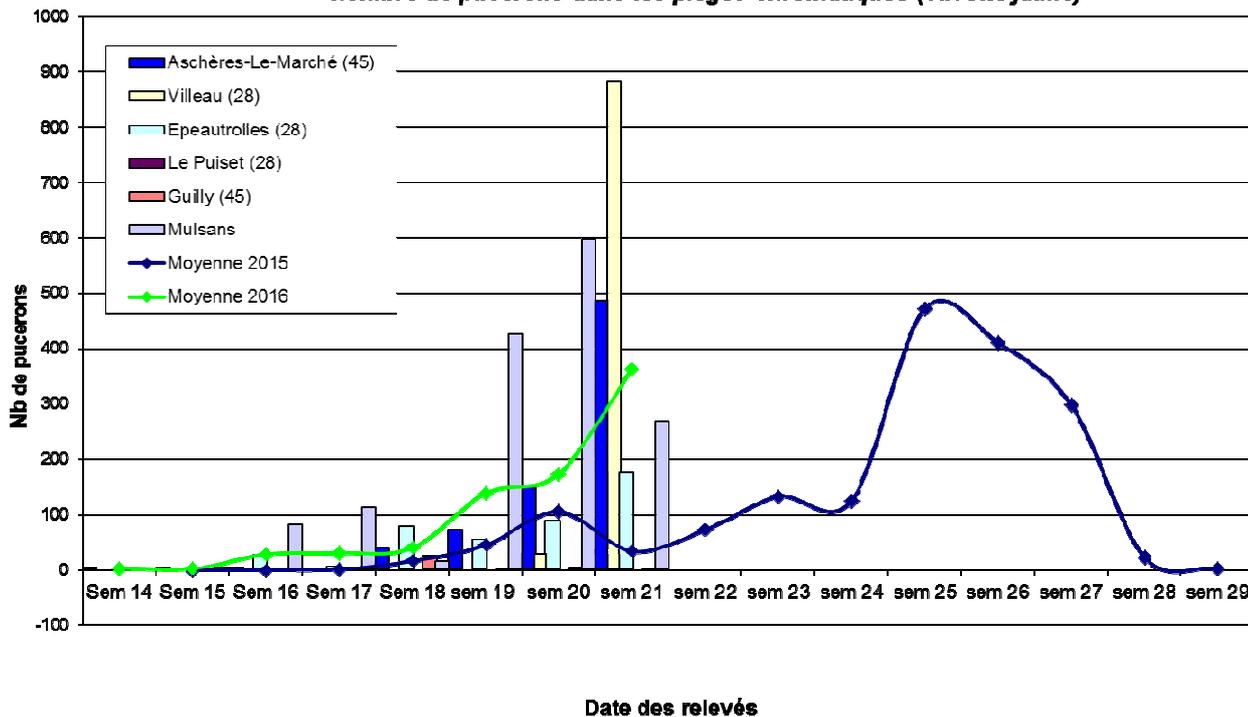
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Poursuite du vol (très grande majorité de *Myzus persicae*), qui continue de s'intensifier sur toute la Région avec une augmentation des captures dans toutes les parcelles suivies.

Par rapport à l'an passé, le vol semble suivre la même dynamique mais avec une intensité plus élevée.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Analyse du risque

Retour de conditions plus sèches accompagnées de températures douces à partir de la fin de cette semaine favorables à l'installation des pucerons dans les parcelles, mais aussi aux auxiliaires.

En l'absence des premières colonies de pucerons aptères, le risque est faible pour le moment sur les parcelles tout justes levées en pomme de terre de consommation et de chairs fermes.

En production de plant, le risque reste élevé.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Aucune tache de mildiou n'est signalée pour le moment en parcelles mais de nouveaux symptômes ont été observés sur tas de déchets, ainsi que dans des jardins.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5^{ème} génération pour des variétés résistantes.**

En cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

Situation au 31 Mai 2016

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 31/05	Niveau de risque au 31/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 31/05 au 29/05			Pluie (en mm) depuis le 27/05
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} en cours	Très fort	28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	79
	Chartres (8h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} en cours	Très fort	29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	52,4
	Guillonville (6h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} - 7 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	98,8
	Louville (6h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	84
	Pré-Saint- Evroult (0h)	6 – 7 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	56
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	80,6
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (7h)	6 ^{ème} 7 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	53,5
	Ouzouer le Marché (6h)	5 ^{ème} incubé 6 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	87
	St Léonard en Beauce (3h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	98,8
Loiret (45)	Amilly (5h)	4 ^{ème} incubée 5 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	48,5
	Boisseaux (4h)	5 ^{ème} incubée 6 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	97
	Férolles (4h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	27,29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	145
	Gien (4h)	5 ^{ème} incubée – 6 – 7 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	62,5
	Outarville (6h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	114
	Pithiviers (2h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS et VI	OUI	OUI	NON	103
Essonne (91)	Boigneville (6h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème}	Très fort	27,28,29,30,31/05 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	71,2

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Les cycles de mildiou continuent leurs progressions avec le retour de la douceur et de l'humidité :

- la 3^{ème} génération a finie d'incuber sur toutes les stations.
Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.
- la 4^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations.
Le risque est donc présent pour les variétés intermédiaires levées.
- la 5^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations **sauf** Chartres, Louville, Férolles, Outarville et Pithiviers.
Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés résistantes levées.

Ces derniers jours, le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs de la Région.

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps humide jusqu'à la fin de la semaine. Le temps devrait s'améliorer à partir de vendredi. Remontée progressive des températures qui devraient dépasser les 20°C en toute fin de semaine et la semaine prochaine.

Ces conditions restent très favorables au mildiou.

Analyse du risque :

Pour les parcelles levées le risque est présent et très élevé dans tous les secteurs à partir d'aujourd'hui.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce mardi 31 mai ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles et intermédiaires voire sur les variétés résistantes dans certains secteurs (Cf. sensibilités variétales dans le tableau ci-dessus).

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement commence à être fortement contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou